



Entente sur le développement
du marché du travail

Un montant de 90 millions de dollars est investi annuellement afin d'aider les chômeurs admissibles à l'assurance-emploi du Nouveau-Brunswick à trouver et à conserver un emploi.

Nouveau-Brunswick conçoit et livre des programmes et services similaires aux prestations d'emploi et mesures de soutien.

Les programmes et services qui ont fait l'objet d'un examen sont : Formation et perfectionnement professionnel (incluant les apprentis), Bonification salariale à l'employeur, Aide au travail indépendant et Services d'aide à l'emploi.

Programmes/Services	Nombre d'interventions 2014-2015	Dépenses totales 2014-2015
Formation et perfectionnement professionnel	3 983	55 142 000 \$
Formation et perfectionnement professionnel des apprentis	2 192	
Services d'aide à l'emploi	25 761	11 651 000 \$
Bonification salariale à l'employeur	1 632	9 586 000 \$
Aide au travail indépendant	286	5 152 000 \$

Résultats principaux

Augmentation de la participation au marché du travail des participants en général (comparativement aux membres du groupe témoin)

Dépendance réduite à l'assurance-emploi et à l'aide sociale

Une participation plus précoce au programme de services d'aide à l'emploi **améliore les résultats des participants sur le marché du travail**

Les avantages sociaux de la participation **excèdent le coût des investissements** pour la plupart des interventions

Le rapport complet se retrouve à l'adresse suivante :

<https://www.canada.ca/fr/emploi-developpement-social/ministere/rapports/evaluations.html>

